

## Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 182

 Titre d'emploi : Préposé instruments de mesure I  
Préposée instruments de mesure I

Groupe : C

**NATURE DU TRAVAIL**

Recueillir des données et effectuer des calculs relatifs aux angles, aux distances et aux élévations.

**TÂCHES TYPES**

1. Enregistrer et codifier les points relevés au terrain.
2. Exécuter les relevés d'angles, d'élévations, de points et de contours.
3. Déterminer l'alignement et l'élévation des poteaux, des ancrages, des coffrages, des pièces encastrées et autres .
4. Déterminer les espacements nécessaires à l'obtention des divers permis de traverses.
5. Faire la lecture de plans et de dessins et effectuer des croquis.
6. Déterminer les axes préliminaires et les niveaux nécessaires à l'exécution des travaux.
7. Calculer, d'après les notes d'arpentage, les superficies, les triangulations, les polygones et autres.
8. Calquer et effectuer des mises en plan et compléter diverses formules et rapports connexes à son travail.
9. Fixer les différents points de repères devant servir à la mise en place de poteaux, coffrages et pièces encastrées et autres.
10. Dégager les lignes d'arpentage des broussailles et des débris.
11. Utiliser dans le cadre de son travail des instruments de mesures électroniques ou autres et vérifier la précision de ses instruments au besoin.
12. Obtenir, si requis, des permissions écrites pour l'installation des ancrs et des poteaux sur les propriétés privées.
13. Fournir régulièrement des informations aux propriétaires, aux entrepreneurs, aux organismes publics et aux firmes d'ingénieurs-conseils.

**Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.**

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	2	2	2	2	2	2	3a	3	3	3		
POINTAGE	60	18	10	8	28	14	30	18	15	42	18	261	5

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

 Date officielle : 2005 / 12 / 31  
 A / M / J